N° : 2005-10-09
Service : Affaires générales et juridiques

OBJET: TARIFICATIONS APPLICABLES AU CIMETIERE

-LE CONSEIL MUNICIPAL-

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit:

Mesdames, Messieurs,

Vu les articles L 2223-1du CGCT et suivants et notamment les articles L2223-14 et L2223-15 du CGCT

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 décembre 2002 opérant le choix du délégataire du service extérieur des Pompes Funèbres

Vu le règlement du cimetière d'Oullins pris par un arrêté du Maire en date du 22 octobre 2004 modifié et applicable au 1ier janvier 2005

Il est nécessaire de fixer, annuellement, les tarifs applicables aux concessions et les tarifs imposés à notre délégataire

1. Tarifs des concessions funéraires

Il convient, pour 2006, de fixer le montant pour les concessions et les cases d'une durée de 15 ou 30 ans.

Les tarifs des concessions seront donc fixés comme suit:

	15 ans	**30 ans**
2m2	228 €	452 €
2.30 m2	262 €	492 €
2.50m2	284 €	562 €

Le tarif de la location d'un case de columbarium s'élèvera, pour 2006, à 227 € pour 15 ans et 447 € pour 30 ans.

Il convient également de fixer un tarif pour le caveau provisoire, qui est de 3 € par jour et par cercueil.

Enfin, l'emplacement en terrain pour enfants morts nés ou de moins de 5 ans est gratuit.

2. Tarifs appliqués par le délégataire du cimetière

A compter du 1ier janvier 2006, les tarifs à appliquer par le délégataire du cimetière au titre des diverses opérations dont il a la charge seront les suivants:

	TARIFS 2006
TERRAIN GÉNÉRAL	
Creusement pleine terre	73 €

Inhumation ou exhumation en pleine terre	59 €
Étampage	34 €
Inhumation ou exhumation en caveau Augival Elite	59 €
Ouverture et Fermeture de caveau	56 €
CONCESSION PLEINE TERRE	
1m50	
Creusement	78 €
Inhumation ou Exhumation	63 €
2m	
Creusement	114 €
Inhumation ou Exhumation	63 €
2m50	
Creusement	143 €
Inhumation ou Exhumation	63 €
3m	
Creusement	159 €
Inhumation ou Exhumation	63 €
Inhumation d'une urne (creusement et dépôt compris)	20 €
CAVEAUX	
Inhumation ou Exhumation	63 €
COLUMBARIUM	
Dépôt d'une urne	14 €
Épandage des cendres	Gratuit
TRAVAUX DIVERS	
Ouverture et fermeture d'un caveau (bouchon)	DEVIS
Sortie cercueil du caveau provisoire	45 €
Déplacement du cercueil dans caveau	26 €
Réunion d'ossements	53 €
Transport de corps dans le cimetière	21 €
Changement de cercueil	54 €
TERRAIN ENFANTS ET MORTS NES	
Inhumations	Gratuit
Exhumation	Gratuit

-DELIBERE-

A LA MAJORITE des membres présents

FIXE , pour 2006, les tarifs, sus mentionnés, applicables aux concessions funéraires

FIXE , pour 2006, les tarifs, sus mentionnés, appliqués par le délégataire du service extérieur des Pompes Funèbres

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET